

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M23- 020821

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7735 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : WASMIIH Saufya

Date de naissance : 10/12/1964

Adresse : Rue Ben Ali

Tél. : 06 76 78 6605 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Saufya Sedrati
Chirurgien dentiste
180 Bd Oued Sebou Res Saad
Etg 4.N°12 Oulfa Casablanca
Tél : 0520 46 25 25

Date de consultation : 19/2/2024

Nom et prénom du malade : Wasmiih

Lui-même

Nature de la maladie :

Consultation

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 19/2/2024

Le : 29/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>PROFESSIONNEL DR RAÏTÉ Mohamed Chirurgien dentiste à Casablanca</i>	22.02.24	316 Panoramique	150 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

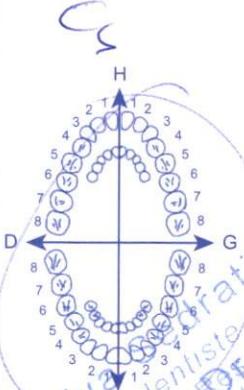
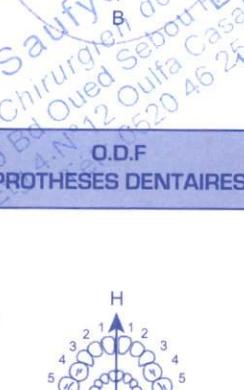
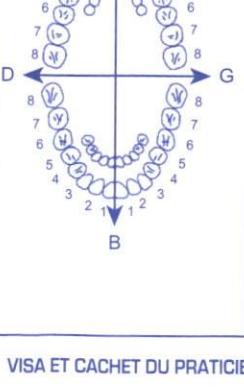
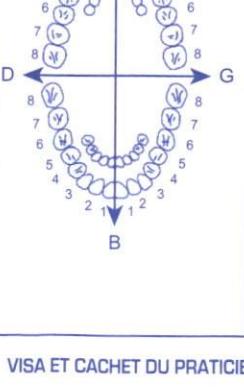
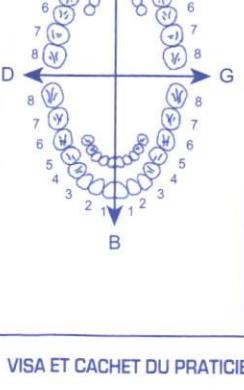
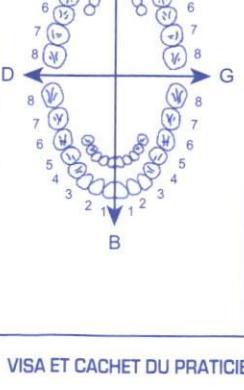
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	
	<i>C8</i>	<i>C8</i>	<i>C8</i>	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	<i>C8</i>	<i>C8</i>	<i>C8</i>	MONTANTS DES SOINS
	<i>C8</i>	<i>C8</i>	<i>C8</i>	DEBUT D'EXECUTION
	<i>C8</i>	<i>C8</i>	<i>C8</i>	FIN D'EXECUTION
ODF PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SAADIA WASMIH

10.12.1964

0678 786605



**CENTRE DENTAIRE
OUM RABII**

(43)

Dr SEDRATI SAUFYA
Chirurgienne Dentiste

د. صوفيا السدراتي
طبيبة جراحة الأسنان

Date, le :

19/2/2024

Mme Masmith Saadia

- Radio panoramique

~~Dr. Saufya Sedrati
Chirurgien dentiste
180 Bd Oued Sebou Res. Saad
Etg 4. N°12 Oulfa Casablanca
Tél : 0520 46 25 25~~

~~PROFESSEUR RAÏTÉ Mohamed
Chirurgien dentiste
Al Maha Centre 103 Bd Anoual
el du Abad, Rabat, 4ème étage N°41
Tél : 0522 86 59 86 / 83~~



Angle Bd Oued Laou et Bd Oum Rabii (au Dessus de l'Agence
Lydec Oum Rabii), Residence Saad 4 ème Étage N°12
Oulfa Casablanca - ☎ 0520 46 25 25

Professeur BAIYE Mohamed

Chirurgien dentiste

- Ancien enseignant de la faculté de médecine de Casablanca
- Docteur en Médecine dentaire
- Certificat de biophysique des radiations et imagerie médicales Paris V
- Certificat d'études supérieures de technologie des matériaux employés en art dentaire Paris VII
- Diplôme universitaire de radiologie maxillo faciale Paris X
- Certificat 'études supérieures d'orthopédie dento facial Paris VII
- Diplôme d'implantologie oral DGZI GBOI German Board of oral implantologie Jordanie
- INPE:09.402.75.47 / ICE : 001668421000015/N° Patente : 36362364/IF :144498/n° CNSS:4157378

Casablanca le 22/02/2024

COMPTE RENDU DE LA RADIO PANORAMIQUE

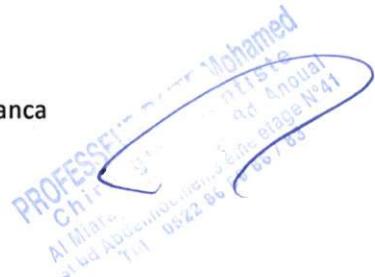
WASMIH SAADIA

- Bridge CCM de la 24 à la 25.
- CCM sur la 14-16-17-45-26.
- Edentation partielle maxillaire et mandibulaire.



AL Miaraj centre 301, Angle Bd Abdelloumen & Bd Anoual 3ème étage n°41 Casablanca
Tel: 05 22 86 59 86

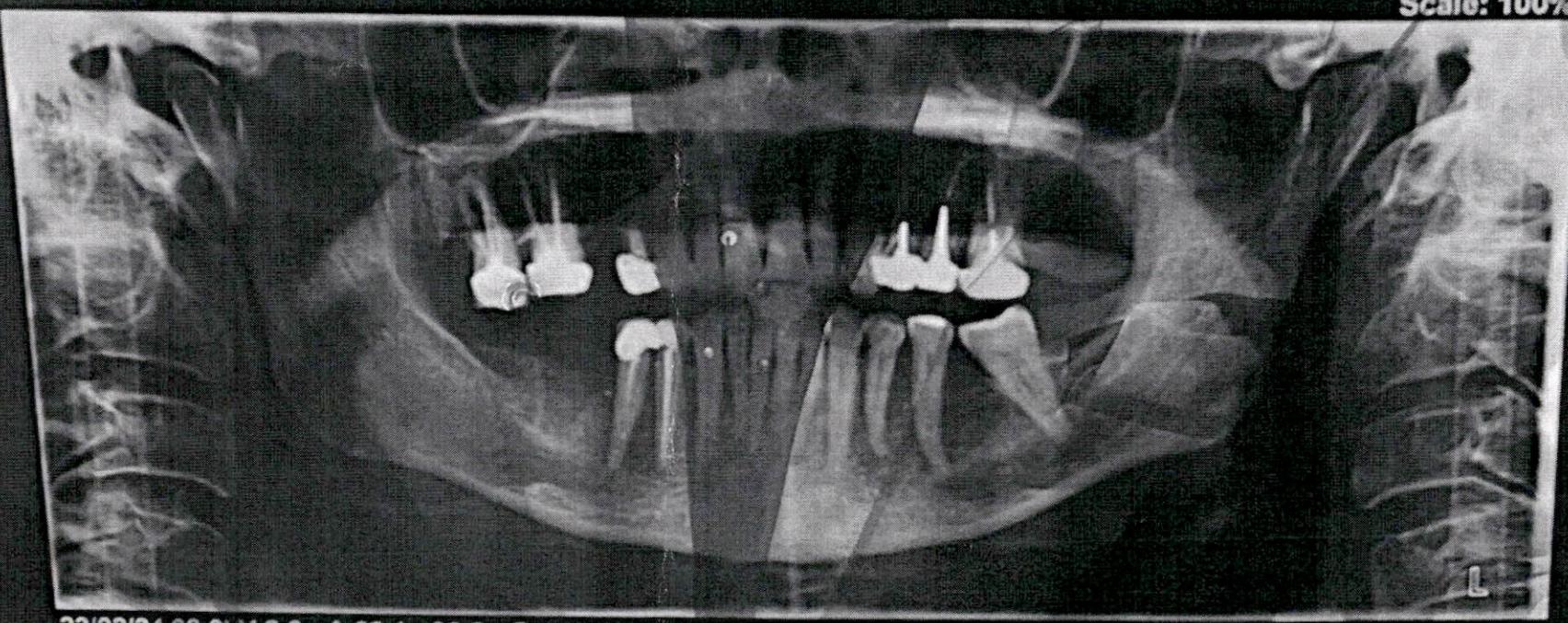
Mail: centredrbaite@gmail.com



WASMIH SAADIA,
ID 81T68YB0U9OU

CENTRE RADILOGIE DENTAIRE PR BAITE

Scale: 100%



22/02/24 68,0kV 8,0mA 22,1s 86,2mGy×cm²

Dr BAITÉ, Mohamed
Chirurgien Dentiste
301 Angle Bd Abdelmoumen
et Bd Anoual
3ème étage n°41
20000 casablanca Maroc

Tél: 05 22 86 53 86

ICE: 001668421000015
INP: 094027547
IF: 144498



Note d'honoraire N°: 732-F-2024

Date : 22/02/2024

WASMIH SAADIA

Nom de l'acte	Code	Lettre clé+Coeff	Date	Dent(s)	Montant
PANO	Z16	Z 16	22/02/2024	Toutes	150,00 DH
					TOTAL 150,00 DH

Mode règlement :

Arrêté le montant de la facture à la somme de :

Cent cinquante MAD

Signature du praticien

PROFESSEUR BAITÉ Mohamed
Chirurgien Dentiste
Al Miaraj, Dentiste, 301 Angle Bd Anoual
et bd Abdelmoumen, 3ème étage N°41
Tél 0522 86 66 86 / 83